

AGENCEMENT ET DESIGN D'ESPACES INTÉRIEURS

Laurence Dumont

79000 Niort
07 48 11 91 37
laurence.dumont@revlarchi.fr
www.revlarchi.fr

N° : FAC00112

Date : 07/03/2025

N° client : CLT00058

M. & Mme Alyzée BLANCHON et Guillaume SAULNIER

97 bis quai Metayer
79000 NIORT

Réf. : Réf. à DEV00047

Votre demande : Vous venez d'acquérir votre maison, constituée du regroupement de plusieurs bâtiments (NB : vous disposerez des clés de la maison au plus tard le 3 novembre 2024). Vous souhaitez repenser l'agencement global de cette maison, optimiser et décorer certains espaces, et disposer d'une vision globale de votre projet.

Une fois réagencée, la maison doit disposer :

- d'une entrée dédiée, avec des rangements et une assise
- de quatre chambres, dont une chambre d'amis (pas de chambre parentale souhaitée)
- d'une salle-de-bain supplémentaire
- d'une cuisine ouverte
- d'une arrière-cuisine / buanderie
- d'une salle-à-manger pour 8 personnes
- d'un salon
- d'un espace partagé pour le télétravail et les loisirs créatifs
- d'une zone de jeux pour les enfants
- d'une zone de jeux pour les adultes
- de rangements pour les vêtements et pour la maison
- de 2 WC indépendants

L'aile Ouest de la maison (bâtiment comportant l'entrée par le jardin) est à repenser intégralement en terme de distribution.

L'aile Nord de la maison (bâtiment comportant l'entrée par la rue) est conservée avec ses cloisons et sa distribution actuelles.

La modification de certains revêtements de sols est à envisager.

En extérieur, le déplacement de la terrasse est à prévoir, ainsi que l'implantation d'une piscine hors-sol.

Délai de réalisation : Début de la mission Esquisse au plus tard 3 semaines après réception du devis signé.

Nota: Ces tarifs ne comprennent pas les éventuelles missions de bureau d'études (ex : Bureau d'études Structures), réglées directement par les clients au bureau d'études. A noter que, pour des raisons d'assurance, le recours à un bureau d'études Structures est obligatoire dès lors que le projet touche à des structures porteuses.

Libellé	Montant
<p>ESQUISSE</p> <p>L'esquisse vous permet de vous projeter au moyen de propositions en plans esquissés, en croquis d'intention.</p> <p><u>Temps 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite d'1h de votre future maison pour découvrir ses points forts et ses contraintes. Prise de photos et de quelques cotes. - Rendez-vous de 2h30 à votre domicile actuel pour recenser vos besoins et affiner vos attentes en terme d'agencement, de budget, de choix esthétiques et analyser la faisabilité au regard de la 1ère visite. Evocation de premiers scenarii d'agencement. <p><u>Temps 2 (lorsque vous disposerez des clés) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Relevé des mesures : <ul style="list-style-type: none"> - précis de l'aile ouest de la maison. - sommaire de l'aile Nord de la maison (volumes). - Mise au propre du relevé et réalisation du plan de l'existant à l'échelle. - Recherches des différentes possibilités d'agencement de votre maison, en prenant en compte le cahier des charges que vous aurez exprimé, votre budget prévisionnel et les spécificités de l'espace à agencer. - Rendez-vous de présentation, chez vous, du dossier d'esquisse avec : <ul style="list-style-type: none"> - le rappel de votre cahier des charges, des contraintes de l'espace et de votre budget prévisionnel - le plan informatique de l'existant à réagencer, à l'échelle - deux propositions d'agencement en plans esquissés et quelques croquis d'intention / concepts pour illustrer ce que pourrait être votre future maison en terme de volumes et d'ambiance. 	960,00 €
<p>CONCEPTION DU PROJET</p> <p>A partir de l'esquisse retenue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification des éventuelles contraintes d'urbanisme (ex : modification de façade). - Réalisation de l'avant-projet sommaire (APS) avec : <ul style="list-style-type: none"> - les plans informatiques 2D du projet, à l'échelle - une planche tendance concernant les ambiances et matériaux pour les chambres des 2 filles, la chambre des parents, la cuisine, l'entrée, la nouvelle SdB, le salon, la salle de jeux des filles. - Rendez-vous de présentation, à votre domicile, du dossier d'APS. Echanges pour affiner votre projet et les orientations que vous souhaitez lui donner. - En intégrant vos observations du rendez-vous APS, réalisation de l'avant-projet définitif (APD) avec : <ul style="list-style-type: none"> - les plans, coupes informatiques, plan électrique, à l'échelle, pour le projet de l'aile Ouest de la maison - les plans de détails de l'aménagement intérieur, visuels 3D couleur et propositions de matériaux pour les chambres des 2 filles, la chambre des parents, l'entrée et la nouvelle SdB. - Rendez-vous de présentation à votre domicile, du dossier d'APD. <p><i>Uniquement lorsque la mission de suivi de chantier n'est pas confiée à RÊV'L : Possibilité, en option, de préparation des éventuels dossiers de demandes administratives, pour signature et dépôt par vos soins.</i></p>	1 500,00 €

Type de vente : Prestation de services

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	Acompte(s) reçu(s) HT	960,00 €
Echéance(s)	Acompte de 960,00 € au 20/12/2024 1 500,00 € au 21/03/2025	Total	1 500,00 €
Echéance(s) réglée(s)	960,00 € réglée le 18/12/2024 par Virement		

Coordonnées bancaires	
Nom	CCM NIORT
IBAN	FR7615519391020002365500221
BIC	CMCIFR2A

Pour rappel : Les factures d'acomptes vous sont adressées, pour règlement partiel, à l'issue de chacune des étapes du projet.
TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrites auprès d'AXA France IARD SA, représenté par l'EI BOUSSEMART THIERRY et l'EI RIMBEAU AYMERIC, agents généraux d'assurances à CELLES-SUR-BELLE.
Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.